

Perpignan, le 19 février 2018

## L'Urssaf Languedoc-Roussillon a installé son Conseil Départemental de l'Aude. Emmanuel Mouton (U2P) a été élu Président et Marcel Jay (CGT-FO), Vice-Président.

**Le Conseil Départemental de l'Aude a été installé le 20 février 2018 par Franck Barbe, Directeur régional de l'Urssaf Languedoc-Roussillon, et Bernard Massas, Président du Conseil d'Administration.**

**Emmanuel Mouton (U2P)** a été élu Président. Il est travailleur indépendant depuis 2007 et était dans l'ancienne mandature (conseiller départemental et membre de l'IDIRA). Il est membre du bureau de la CAPEB et membre du CA de la chambre des métiers.

**Marcel Jay (CGT, FO)** a été élu Vice-Président. Il est retraité de l'Urssaf Languedoc-Roussillon et a siégé à son conseil d'administration, ainsi qu'à son comité d'entreprise. Il a également été délégué du personnel.

Pour rappel, l'Urssaf est dotée de Conseils Départementaux composés paritairement de :

- 8 membres désignés par les assurés sociaux,
- 8 membres désignés au titre des employeurs et travailleurs indépendants.

Au nombre de 4 en Languedoc-Roussillon, les Conseils Départementaux sont notamment chargés d'assurer le suivi de l'activité de l'Urssaf et de la qualité du service rendu aux cotisants ainsi que de l'évolution du contexte socio-économique.

A cette même occasion, l'IDIRA a été installée au sein du Conseil Départemental de l'Aude.

Composée paritairement de 10 conseillers départementaux désignés parmi les représentants salariés et patronaux, elle est chargée d'instruire les recours amiables relevant du champ départemental.

### À propos de l'Urssaf Languedoc-Roussillon

Le réseau des Urssaf collecte les cotisations et contributions sociales qui financent le régime général de la Sécurité sociale. Il s'est vu confier progressivement des missions de recouvrement ou de contrôle par un nombre croissant d'institutions et d'organismes. Soit un total de 900 partenaires.

Le réseau des Urssaf a développé la qualité de la relation et du service auprès de ses 9,7 millions de cotisants en s'inscrivant dans une économie du tout numérique. Il propose des offres de service spécifiques, notamment pour les particuliers employeurs (Cesu, Pajemploi), les associations (CEA), ou les petites entreprises (TESE, CNFE\*\*).

En 2016, l'Urssaf Languedoc-Roussillon a encaissé 7,6 milliards d'euros auprès de 317 761 cotisants, mené 9 392 actions de contrôle des cotisants et accompagné les entreprises en difficulté en accordant 25 704 délais de paiement. Elle compte 476 collaborateurs sur l'ensemble de ses 5 sites en région.

\*CEA (Chèque emploi associatif), TESE (Titre emploi service entreprise), CNFE (Centre national des firmes étrangères)

\*\* entreprises, administrations, collectivités territoriales, professions indépendantes, particuliers employeurs, praticiens et auxiliaires médicaux

### [Contacts presse](#)

Philippe Dumas - Tél 04 68 35 75 74 – [philippe.dumas@urssaf.fr](mailto:philippe.dumas@urssaf.fr)

Christophe Brunier - Tél 04 68 35 75062 – [christophe.brunier@urssaf.fr](mailto:christophe.brunier@urssaf.fr)